

N/Réf : PW/MV/2021/033
Affaire suivie par : Mylene VANNET
Tél. direct : 03 26 50 69 91
E-mail : m.vannet@marne.cci.fr
Objet : avis projet de modification simplifiée
du PLU de CHAMPILLON

Mairie de CHAMPILLON
A l'attention de Monsieur BEGUIN
Maire
7, rue Pasteur
51160 CHAMPILLON

Châlons-en-Champagne, le 25 août 2021,

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu, pour avis, un exemplaire du projet de modification n°1 du PLU de votre commune.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne a bien noté l'objet de la modification simplifiée de votre PLU portant sur 7 modifications.

Après examen des différentes pièces du dossier, nous avons l'honneur de vous faire savoir que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne n'a pas de remarque à formuler et émet un avis favorable sur le projet de modification simplifiée du PLU de votre commune.

Vous souhaitant bonne réception de ces remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.


Philippe WITWER
Directeur Général